



Gestionnaires fédérés, littoral préservé !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET ATELIERS 2025

L'ACCÈS LIBRE ET GRATUIT AUX
ESPACES NATURELS LITTORAUX ET
LACUSTRES : CELA A UN PRIX !

8 OCTOBRE 2025 • FORT-MAHON-PLAGE (80)

LE MOT DU PRÉSIDENT

Trouver moyens de maintenir la gestion !

L'assemblée générale annuelle 2025 et nos 5es ateliers **s'annoncent déterminants pour adapter notre feuille de route au contexte** ambiant et à des perspectives maussades, entre conflits, crise économique, minoration des enjeux climatiques et environnementaux, des actions et ressources sensés y répondre. Pas question d'attendre de savoir à quelle sauce nous, gestionnaires d'espaces naturels littoraux et lacustres, pourrions être mangés ! Ce rendez-vous du 8 octobre prochain sera crucial pour à nouveau réfléchir collégialement, sans exclusive, sans tabou **aux meilleures pistes concrètes pour préserver nos moyens afin de pérenniser nos structures et maintenir la gestion...**

En première ligne des acteurs environnementaux responsables, **nous, gestionnaires des sites du Conservatoire du littoral et autres espaces naturels littoraux et lacustres**, anticipons déjà les coupes aléatoires dont nos budgets feront l'objet, quand il serait plus indiqué de voir au-delà de la seule ligne comptable de notre indispensable action. Le fatalisme n'ayant jamais été notre doctrine, c'est de nouveau dans le volontarisme et l'intelligence collective que Rivages de France et ses membres vont devoir **trouver les ressources... d'aller en rechercher !**

Cela fait plusieurs fois en quelques années que nous réattaquons la question du financement de la gestion, déjà sujet d'études et enquêtes, d'un guide, d'ateliers, de rencontres régionales... Preuve que nos moyens n'augmentent pas, à l'inverse des surfaces et des problématiques toujours plus complexes à gérer. **C'est un pallier inédit qu'il va nous falloir franchir dans notre réflexion** : la situation exige que nous étudions les pistes les plus concrètes y compris les moins « culturelles » pour nous, voire celles sujettes à débats.

L'heure n'est plus aux seuls échanges d'idées ou d'expérimentations « pilotes » et isolées, mais bel et bien au recensement et à l'opérationnalisation de **solutions rapides et valables pour le plus grand nombre**. Taxes d'aménagement et de séjour, parkings payants, fonds européens (que savent bien mieux mobiliser les italiens et les espagnols tandis qu'en France, on se plaint souvent de la complexité d'accès au FEDER), recours au bénévolat, au mécénat, au financement privé... Redisons-le encore : « tout s'étudie, rien n'est interdit ! »

Et ce qui ne sera surtout pas interdit, ce sera de **partager le plaisir d'une nouvelle rencontre entre adhérents**, toujours propice à « enrichissement mutuel » et à des temps (à ne pas négliger) de convivialité !



DIDIER REAULT
PRÉSIDENT DE RIVAGES DE FRANCE
PRÉSIDENT DU PARC NATIONAL
DES CALANQUES

PROGRAMME

MERCREDI 8 OCTOBRE 2025

TRAVAUX EN SALLE (9h00 - 15h00)

Base nautique - boulevard maritime Nord 80120 Fort-Mahon-Plage

8h30 : accueil café

9h00 : mots d'accueil

Alain BAILLET, Maire de Fort-Mahon, Vice-président du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard

Christophe LÉPINE, Vice-président de Rivages de France, Président du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France

Arnaud ANSELIN, Directeur de la gestion patrimoniale au Conservatoire du littoral

9h15 : assemblée générale

Mot d'introduction, par Didier REAULT, Président de Rivages de France

- présentation du rapport moral, d'activités, financier 2024 et des actions 2025
- mise en oeuvre des recommandations stratégiques
- questions diverses

10h30 : pause

10h45 : ateliers d'échanges

3 ateliers consécutifs animés par Jérôme PIRIOU

- PREAMBULE
- ATELIER n°1 : Partager la valeur des espaces et le coût de gestion en mettant le visiteur à contribution.
- ATELIER n°2 : Recourir au financement privé « sans privatiser ni marchandiser » les espaces naturels.

12h45 : déjeuner

Buffet sur place (offert)

14h00 : retour en salle

- ATELIER n°3 : Les financements européens, bonne ou mauvaise idée ?
- Conclusion, par Didier REAULT, Président de Rivages de France

VISITE DE SITE (15h00 -17h00)

14h45 : départ en voiture depuis la salle

2 visites guidées aux choix :

- Les dunes de l'Authie
- Le Marais du Pendé

17h00 : fin de la visite et retour vers la salle

DÉTAIL DES ATELIERS ET DE L'AG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

9H-10H30

Base nautique - boulevard maritime Nord 80120 Fort-Mahon-Plage

ORDRE DU JOUR

PRÉSENTATION DES RAPPORTS 2024 / 2025

- Approbation du compte rendu de l'AG 2024
- Approbation du rapport moral, d'activités, financier 2024
- Approbation du budget prévisionnel 2025
- Présentation des activités 2025

MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

- Vers la création d'un club de mécènes
- Création de parcours pédagogiques et numériques : le retour d'expérience de Lorient agglomération

QUESTIONS DIVERSES



5ÈMES ATELIERS DE RIVAGES DE FRANCE

L'ACCÈS LIBRE ET GRATUIT AUX ESPACES NATURELS LITTORAUX ET LACUSTRES : CELA A UN PRIX !

3 ateliers consécutifs animés de façon participative !

L'ANIMATEUR ET GRAND TEMOIN

- Jérôme PIRIOU, Maître de conférences à Esthua, Institut national de tourisme – Université d'Angers

« Au regard des préoccupations environnementales qui inquiètent, et par corrélation la recherche de financements nécessaires à l'entretien et à la protection de l'espace littoral, une meilleure coordination devrait être assurée. Cette logique de gouvernance qui s'impose déjà sur de nombreux territoires littoraux, démontre de la nécessité pour les acteurs d'agir de manière concertée, en impliquant toutes les parties prenantes, y compris les usagers, les habitants, les visiteurs et les touristes. Elle permettrait une meilleure lisibilité des actions territoriales pour tous. »

D'après Jérôme Piriou, « Le sentier du littoral : une trace linéaire de l'adaptation des territoires touristiques », Géocarrefour [[En ligne](#)], 95/2 | 2021, mis en ligne le 03 juin 2022.



ATELIER n° 1 : Partager la valeur des espaces et le coût de gestion en mettant le visiteur à contribution

INTERVENANT

- Erven LEON, Vice-président de Rivages de France, Maire de Perros-Guirec

Le développement de leur fréquentation, de leur population, de leurs activités, des prix de l'immobilier et du foncier, atteste de la « valeur » accordée aux espaces littoraux et lacustres.

Participant à cette valeur, leur protection-valorisation a un coût, alors que les moyens alloués sont de plus en plus contraints.

Cela implique pour les gestionnaires d'explorer et exploiter de nouvelles sources de financement mettant le grand public à contribution : instauration de parkings payants, leviers potentiels de la taxe de séjour...

ATELIER n° 2 : Recourir au financement privé « sans privatiser ni marchandiser » les espaces naturels

INTERVENANT

- **Didier OLIVRY**, administrateur de Rivages de France, délégué biodiversité-espaces naturels à la Fondation du Patrimoine

L'argent public manquant drastiquement, le recours des gestionnaires au privé doit s'étudier, sans posture de rejet par principe, en bordurant les contours d'une démarche garante de l'accès aux espaces naturels, leur vocation collective et l'éthique environnementale.

L'émergence de modèles inspirés des National Trusts, fondations privées, entreprises à mission de conservation, offre-t-elle une alternative hybride, entre action publique d'intérêt général et « privatisation » de cette mission (au risque de sa marchandisation) ?

ATELIER n° 3 : Les financements européens : bonne ou mauvaise idée ?

INTERVENANT

- **représentant du Conservatoire d'espaces naturels des Hauts de France**

Complexité d'instruction des dossiers conjuguée au manque de moyens d'ingénierie, mécanismes ubuesques et délais d'attribution des aides, risque de privilégier un appel d'air financier temporaire versus des ressources plus pérennes...

Autant de raisons pour lesquelles les fonds structurels européens d'investissement sont trop souvent délaissés, alors qu'ils constituent un véritable gisement de ressources sous-exploité !

Des mécanismes d'échanges et d'entraide sont à imaginer pour mieux y accéder...

MODALITÉS PRATIQUES



L'accès à la base nautique de Fort-Mahon

Boulevard maritime Nord 80120 Fort-Mahon-Plage

- En voiture : parking à proximité
- En train : gare de Rue la plus proche (10 min en voiture). Possibilité de prise en charge depuis la gare sur demande (contact@rivagesdefrance.org) - idem pour le retour
- Hébergements : [site de l'office de tourisme Fort-mahon-Plage](#)



Visites de site au choix

- Départ en voiture à 14h45 depuis la base nautique
- A prévoir : chaussures de randonnée, vêtements adaptés à la météo



Visite du marais de Pendé (Villers-sur-Authie)

- à 15 min en voiture depuis la base nautique.
- Visite guidée par le CEN Hauts de France

Le Marais de Pendé, propriété du CEN Hauts-de-France, est situé en plaine maritime picarde. Ses vastes prairies tourbeuses et roselières accueillent des populations remarquables d'espèces végétales patrimoniales. Le site constitue également un habitat privilégié pour de nombreuses espèces d'oiseaux et de papillons de nuit inféodées aux roselières. Cet ensemble confère au marais un rôle majeur dans la conservation des réseaux de marais et de leurs espèces.



Les Dunes de l'Authie (Fort-Mahon)

- à 5min en voiture depuis la base nautique
- Visite guidée par le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard et le Conservatoire du littoral

Les dunes de l'Authie site propriété du Conservatoire du littoral, est un site remarquable, fréquenté avec plus de 400 000 visiteurs par an, reconnu pour sa qualité écologique, abritant 70 espèces remarquables. Afin de restaurer et préserver les milieux naturels en déclin, le Syndicat Mixte a mené un projet d'aménagement visant à requalifier les espaces et à améliorer la gestion des flux de visiteurs.



Gestionnaires fédérés, littoral préservé !

4, place Bernard Moitessier - 17000 LA ROCHELLE | 05 46 37 45 02

contact@rivagesdefrance.org | www.rivagesdefrance.org

Copyright © 2025 Rivages de France, Tous droits réservés.

NOS PARTENAIRES

